

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15](#)  
(3)[Item Esther Lemaire et Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 14 février 1855](#)

## Esther Lemaire et Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 14 février 1855

**Auteur·e : Lemaire, Sophie Esther (1819-1881) ; Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Les relations du document

#### Collection Correspondant.e.s

[Godin, Émile \(1840-1888\)](#) est destinataire de cette lettre

[Lemaire, Marie](#) est cité(e) dans cette lettre

[Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#) est auteur(e) de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e

- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)

Date de rédaction[14 février 1855](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Godin, Émile \(1840-1888\)](#)

Lieu de destination29, rue Blanche, Paris

## Description

Résumé Esther Lemaire explique à Émile qu'elle ne lui a pas répondu plus tôt car elle se trouvait auprès de sa mère, malade et qui se remet maintenant. Elle lui annonce qu'elle est heureuse de donner à manger à sa tirelire et qu'elle aimerait pouvoir le faire une fois par semaine. Elle lui indique qu'elle n'a pas apporté ses cochons d'Inde chez madame Béranger car cette dernière n'a plus de lapins pour leur tenir chaud. Sous la signature d'Esther Lemaire, Godin a ajouté un texte pour annoncer à Émile qu'ils s'entreprendront pendant les vacances de Pâques à Guise des hautes températures du fer.

Notes

- La lettre est signée par Esther Lemaire, mais le texte sous la signature de celle-ci semble de la main de Godin.
- Lieu de destination : voir la lettre de Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 16 janvier 1855 (Cnam FG 17 (1) a) ; Émile Godin est pensionnaire au lycée Chaptal à Paris à partir d'octobre 1853 (voir la [lettre de Godin à Allyre Bureau, 13 octobre 1853](#), Cnam FG 15 (3), folio 295) ; le collège Chaptal est à l'origine situé rue Blanche à Paris avant son déménagement en 1874 sur le boulevard des Batignolles, à Paris.

## Mots-clés

[Animaux](#), [Famille](#), [Industrie](#), [Prix et récompenses](#), [Santé](#)

Personnes citées

- [Béranger \[madame\]](#)
- [Lemaire, Marie](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Godin, Émile (1840-1888)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Familistère
- Rente/Propriété

Biographie Propriétaire français né en 1840 à Esquéhéries (Aisne) et décédé en 1888 à Fligny-le-Petit (Aisne). Émile Caius Godin est le fils de Jean-Baptiste André Godin et d'Esther Lemaire. Il décède le 2 janvier 1888, quinze jours avant son père.

---

Nom Lemaire, Marie

Genre Femme

Pays d'origine Inconnu

Activité Inconnue

Biographie Mère d'Esther Lemaire (1819-1881), première épouse de Jean-Baptiste André Godin, née Marie Gabriel Joseph Bévenot. Épouse de Joseph Lemaire, elle vit

à Esquéhéries en 1819 puis au Petit-Fayt (Nord) dans les années 1850. Elle est parfois mentionnée comme « Grand-maman Lemaire » lorsque Godin écrit à son fils.

---

NomLemaire, Sophie Esther (1819-1881)

GenreFemme

Pays d'origineFrance

Activité

- Industrie (grande)
- Patron/Patronne

BiographieNée en 1819 à Esquéhéries (Aisne) et décédée en 1881 à Flavigny-le-Petit (Aisne), Marie Sophie Esther Joseph Lemaire est la fille de Joseph Lemaire, cultivateur, et de Marie Gabriel Joseph, née Bévenot. Elle épouse le 19 février 1840 Jean-Baptiste André Godin avec lequel elle a un fils unique, Émile Caius (1840-1888). Les fonderies et manufactures d'appareils de chauffage et de cuisson d'Esquéhéries, Guise et Bruxelles portent le nom de Godin-Lemaire jusque 1877, en raison de la communauté de biens des époux. En 1863, Esther Lemaire intente un procès en séparation avec Jean-Baptiste André Godin qu'elle accuse d'adultère. La liquidation de la communauté Godin-Lemaire est prononcée en 1877. Suite à son décès en 1881, Godin peut se remarier avec Marie Moret en 1886.

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (3)

Collation1 p. (73r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 29/12/2023

---

Quin le 16 février 1855

Mon cher Emile

Je viens te remercier de m'avoir écrit pendant l'absence de ton papa je ne t'ai pas écrit plutôt parce que j'étais presque toujours chez ta grand-maman Lemaire qui a été très malade mais maintenant elle va toujours de mieux en mieux et nous espérons qu'elle guérira aussitôt que la température sera plus douce elle a été bien contente de toi que tu lui a écrit et elle dit bien les fils de pagus pour te remercier.

Je suis bien contente de donner à manger à ta Lirrière tu devrais bien me permettre de lui en donner une fois par semaine dis pagus je compte sur tes promesses et ton bon courage.

Je n'ai pas encore porté les petits cochons d'Inde à M<sup>me</sup> Beranger parce qu'elle n'a plus de lapin pour leur tenir chaud tu les lui porteras toi même à ton retour nous nous portons bien et embrassons de tout notre cœur

Je suis tellement occupé que je n'aurais même plus pensé au moyen de justifier les hautes températures dont nous nous sommes entretenus j'allais maintenant que tu dis ici et là aux vacances de pagus tu m'as fait penser nous examinerons cette question ensemble je suis avec plaisir que tu gardes aussi bien le souvenir des choses sérieuses et nous les examinerons en conséquence sérieusement ensemble et peut-être résoudrons nous d'une manière plus certaine les différents degrés de température du feu même que on l'a fait les savants